

Diagnostic de la flore et des habitats des parcelles publiques du Puits d'Enfer (Exireuil, Nanteuil) en 2020



Étude réalisée pour :



Décembre 2020

Deux-Sèvres Nature Environnement

48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org

Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme

Diagnostic de la flore et des habitats des parcelles publiques du Puits d'Enfer (Exireuil, Nanteuil) en 2020

Référence à utiliser : Deux-Sèvres Nature Environnement, 2020 – *Diagnostic de la flore et des habitats des parcelles publiques du Puits d'Enfer (Exireuil, Nanteuil) en 2020*. Rapport d'étude pour la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. 58 p. + annexes.

Rédaction : Stéphane Barbier (chargé de mission flore et habitats à DSNE)

Relecture : Nicolas Cotrel (directeur de DSNE)

Crédits photographiques : Stéphane Barbier (DSNE). Tous les clichés ont été réalisés en vallée du Puits d'Enfer en 2020, sauf *Saxifraga granulata* (ancienne carrière de la Piochère, ~2013).

Résumé

La Vallée du Puits d'Enfer est un site pittoresque du sud des Deux-Sèvres, qui héberge de nombreux enjeux faunistiques et floristiques reconnu au travers d'un ZNIEFF de type I (« vallée du Puits d'Enfer ») et d'un site classé (« Ravin du Puits d'Enfer »). Soucieuse de préserver ce patrimoine paysager et biologique, la communauté de communes du Haut Val de Sèvre a acquis 3,26 ha de parcelles.

Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion en 2000. Le présent diagnostic dresse un bilan 20 ans après. Il est assorti d'orientations de gestion basées sur la flore patrimoniale et les habitats naturels.

14 espèces végétales patrimoniales ont été observées en 2020, auxquelles s'ajoutent 13 espèces signalées dans le passé (il y a plus d'un siècle pour la plupart). Cela en fait un site à très forts enjeux floristiques.

Les enjeux les plus forts sont la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*) dans les boisements de pente, la Doradille de Billot (*Asplenium obovatum billotii*) et la Doradille du nord (*Asplenium septentrionale*) dans les parois rocheuses, ainsi que le Scléranthe vivace (*Scleranthus perennis*) et le Trèfle raide (*Trifolium strictum*) sur les affleurements rocheux et leurs abords immédiats.

La moitié des espèces signalées dans le passé sont associées aux pelouses et affleurements rocheux. La fermeture progressive par déprise depuis plus de 50 ans a fait régresser ces milieux ouverts et explique certainement l'absence aujourd'hui d'une partie de ces espèces patrimoniales. Aussi, la superficie des pelouses et dalles rocheuses a continué à diminuer depuis 20 ans malgré un plan de gestion avec actions de restauration et gestion en leur faveur (CERA-Environnement 2000). À noter qu'une partie de ces pelouses a pu être maintenue par le piétinement de certains secteurs.

Le site est ponctué d'espèces végétales exotiques envahissantes, notamment à proximité du parking. La majeure partie ne semble pas présenter de danger pour l'écosystème. En revanche, il faudrait supprimer sans tarder un pied d'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), et essayer de supprimer plusieurs dizaines de pieds de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) qui représentent une menace pour les pelouses du site, voire les boisements de pente.

Le site héberge de nombreux habitats patrimoniaux, dont 6 reconnus pour leur intérêt communautaire et qui couvrent 40 % de la superficie des parcelles publiques : boisement de pente étendu (4,8 ha) sur les parties abruptes boisées depuis très longtemps, boisement alluvial le long du ruisseau, pelouses calcicoles sur les parties hautes, pelouses acidiphiles à proximité des pointements rocheux siliceux, végétations des dalles rocheuses, et végétations des falaises.

Ces très nombreux enjeux flore et habitats confèrent à la CCHVS une forte responsabilité de préservation de la biodiversité sur ce site.

Des préconisations de gestion sont émises sur la base des enjeux flore et habitats, en vue de conserver les pelouses et dalles rocheuses (débroussaillage régulier) et de restaurer des pelouses et dalles rocheuses boisées par plusieurs décennies de déprise (bucheronnage puis débroussaillage régulier) ; bon nombre d'entre elles peuvent encore être restaurées, à condition d'engager ces actions sans tarder. Ces préconisations pourront être ajustées selon les enjeux faunistiques et les obligations réglementaires liées au site classé, et assorties de mesures de valorisation et reconnaissance du patrimoine biologique exceptionnel de ce site.

Sommaire

RESUME	3
1. INTRODUCTION.....	5
2. METHODOLOGIE	6
2.1. ZONE D'ETUDE.....	6
2.2. INVENTAIRE FLORISTIQUE GLOBAL 2020	7
2.3. SAISIE DES DONNEES	7
2.4. DATES DE PASSAGE ET OBSERVATEURS EN 2020	7
2.5. SYNTHESE DES DONNEES ANCIENNES	7
2.6. REFERENTIELS.....	8
2.7. CARTOGRAPHIE DE LA FLORE PATRIMONIALE	9
2.8. IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS	9
3. FLORE.....	11
3.1 INVENTAIRE FLORISTIQUE GLOBAL	11
3.2 ESPECES PATRIMONIALES	11
3.3 ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.....	38
3.4 AUTRES ESPECES VEGETALES A SIGNALER (SANS STATUT).....	40
4. HABITATS.....	41
4.1 LISTE ET DESCRIPTION DES HABITATS.....	41
4.2 CARTOGRAPHIE DES HABITATS.....	46
4.3 BIOEVALUATION.....	47
5. ARBRES REMARQUABLES	49
6. EVOLUTIONS DEPUIS 20 ANS.....	51
5.1 FLORE.....	51
5.2 HABITATS	52
7. PRECONISATIONS DE GESTION	53
8. CONCLUSION.....	57
9. BIBLIOGRAPHIE	58
ANNEXES.....	59